

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre- 1003 Tunis.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 17 juillet 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Soldes au 31 Décembre	
		2008	2007
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 343 555	8 339 017
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(5 606 638)	(5 060 525)
	III.1.	2 736 917	3 278 492
Immobilisations corporelles		170 815 866	170 934 665
- Amortissements des immobilisations corporelles		(118 107 946)	(108 382 889)
	III.1.	52 707 921	62 551 777
Immobilisations financières		10 446 389	10 421 941
- Provisions sur immobilisations financières		(5 596 860)	(5 596 860)
	III.2.	4 849 529	4 825 081
Total des actifs immobilisés		60 294 367	70 655 349
Total des actifs non courants		60 294 367	70 655 349
Actifs courants			
Stocks		33 743 971	23 326 351
-Provisions pour dépréciation des stocks		(981 617)	(926 839)
	III.3.	32 762 354	22 399 512
Clients et comptes rattachés		27 806 659	34 323 273
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(15 725 260)	(14 734 898)
	III.4.	12 081 399	19 588 375
Autres actifs courants	III.5.	6 669 975	7 703 618
Liquidités et équivalents de liquidités	III.6.	7 184 499	13 427 286
Total des actifs courants		58 698 227	63 118 791
Total des actifs		118 992 594	133 774 140

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Soldes au 31 Décembre	
Capitaux propres et passifs	Notes	2008	2007
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	42 078 240
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres		7 806 983	7 705 346
Résultats reportés		(72 650 445)	(84 143 720)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(47 522 802)	(29 662 945)
Résultat de l'exercice		(18 571 385)	(17 961 493)
Total des capitaux propres	III.7.	(66 094 186)	(47 624 438)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.8.	19 513 785	27 282 322
Autres passifs non courants	III.9.	846 982	844 649
Provisions pour risques et charges	III.10.	230 016	230 016
Autres dettes non courantes	III.11.	2 165 485	3 645 656
Total des passifs non courants		22 756 267	32 002 643
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12.	11 895 004	11 236 821
Autres passifs courants	III.13.	21 208 892	16 869 743
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14.	129 226 617	121 289 371
Total des passifs courants		162 330 514	149 395 935
Total des passifs		185 086 781	181 398 578
Total des capitaux propres et des passifs		118 992 594	133 774 140

Etat de résultat
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le	
Produits d'exploitation	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Revenus	III.15.	77 928 470	87 265 056
Autres produits d'exploitation	III.16.	150 831	389 267

Total des produits d'exploitation		78 079 301	87 654 322
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(7 206 075)	2 171 899
Achats d'approvisionnements consommés	III.17.	58 607 293	55 959 086
Charges de personnel	III.18.	16 450 649	23 826 414
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19.	11 431 754	8 097 600
Autres charges d'exploitation	III.20.	4 308 818	5 010 532
Total des charges d'exploitation		83 592 439	95 065 531
Résultat d'exploitation		(5 513 138)	(7 411 208)
Charges financières nettes	III.21.	13 031 370	11 156 895
Autres gains ordinaires	III.22.	41 583	727 902
Autres pertes ordinaires		13 652	60 508
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(18 516 578)	(17 900 709)
Impôt sur les bénéfices		54 807	60 784
Résultat des activités ordinaires après impôt		(18 571 385)	(17 961 493)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(18 571 385)	(17 961 493)
Résultat net de la période		(18 571 385)	(17 961 493)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(18 571 385)	(17 961 493)
Etat des flux de trésorerie (Exprimé en Dinar Tunisien)			
		Exercice de 12 mois clos le	
	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(18 571 385)	(17 961 493)
- Ajustements pour:			
Dotations aux amortissements et aux provisions		11 799 152	12 981 612
Reprises sur provisions et amortissements		(367 398)	(4 884 012)
Différence de change sur liquidités et équivalents		(13 634)	(3 547)
- Variations des :			
Stocks		(10 417 620)	5 665 289
Créances		6 516 614	(2 195 148)
Autres actifs courants		1 228 331	7 259 734
Fournisseurs et autres dettes		8 355 488	5 712 135
Transfert de charges		1 239 893	924 064
Plus value de cession des immobilisations		(34 210)	(409 726)
Moins value sur sorties des immobilisations		50	9 299
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(264 719)	7 098 206

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(302 501)	(937 800)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34 210	489 589
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(24 449)	(59 339)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(292 740)	(507 549)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	16 631 729	-
Encaissements provenant des subventions d'investissements	125 033	-
Décaissement pour remboursement des emprunts	(26 290 186)	(1 752 163)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 533 424)	(1 752 163)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	13 634	3 547
Variation de trésorerie	(10 077 249)	4 842 041
Trésorerie au début de l'exercice	(26 529 297)	(31 371 338)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.23. (36 606 546)	(26 529 297)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT.

A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social. L'ouverture des souscriptions pour le public a commencé le 27 décembre 2001.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2. Bases de mesure et principes comptables appliqués

La STIP a accusé une perte nette de 18 571 385 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2008, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 66 094 186 DT, soit 72 405 922 DT en deçà de la moitié du capital social.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2008, supérieur de 103 632 286 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 66 094 186 DT au total de l'actif.

Cette situation est due à des facteurs endogènes et surtout exogènes ayant affectés la compétitivité commerciale, la performance économique et l'équilibre financier de la société.

Dans ce contexte, la STIP a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant la restructuration de la société et le rétablissement de son équilibre financier.

A ce titre, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier et l'a mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital, non suivie d'effets, en numéraire de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. Elle est actuellement en négociation avec ces mêmes banques pour reconsidérer certaines de leurs positions et pour s'orienter vers un abandon progressif de leurs créances au prorata des capitaux privés qui seraient éventuellement apportés.

Par ailleurs, un conseil interministériel tenu le 3 novembre 2008 a agréé le scénario consistant à privatiser l'unité de Menzel Bourguiba séparément. Lors de sa réunion en date du 22 avril 2009, le Conseil d'Administration de la STIP a donné son accord pour mener étude de faisabilité de la cession de l'usine de Menzel Bourguiba et dégager l'influence d'une telle cession sur l'optimisation de la restructuration de la société.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

Stocks

Les valeurs d'exploitation comprennent les matières premières, les matières consommables, les produits en cours, les produits finis et les marchandises. Ils sont valorisés aux coûts standards d'achat ou de production qui sont calculés au début de chaque année sur la base des prévisions budgétaires.

A la clôture de l'exercice les coûts standards prévisionnels sont corrigés en fonction de l'évolution du coût de la matière première et des autres coûts de production.

Le stock de pièces de rechange est valorisé suivant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stock de produits finis, il est procédé comme suit:

- Pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles) dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ; une provision égale à la différence est constatée.
- Pour les produits finis fabriqués pour le compte de la société " Pirelli" et qui sont facturés à un prix conventionnel, une provision égale à la différence entre le prix de vente et le coût standard de production a été constituée.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

III.1.LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations nettes s'élèvent au 31/12/2008 à 55 444 837 DT. Elles sont analysées au niveau du tableau suivant :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2007	Acquisitions	Transfert	Cessions et régularisations	Valeur brute au 31/12/2008	Amortissements cumulés au 31/12/2007	Dotations 2008	Cessions et régularisations	Amortissements cumulés au 31/12/2008	VCN au 31/12/2008
<u>Immobilisations incorporelles</u>										
-Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(4 084 596)	(500 206)	-	(4 584 802)	2 419 260
-Logiciels	572 257	4 539	-	-	576 796	(556 445)	(7 772)	-	(564 218)	12 578
-Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(419 483)	(38 135)	-	(457 618)	305 079
Sous-total (I)	8 339 017	4 539	-	-	8 343 555	(5 060 525)	(546 113)	-	(5 606 638)	2 736 917
<u>Immobilisations corporelles</u>										
-Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(11 330 263)	(847 613)	-	(12 177 876)	12 714 495
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(499 610)	(14 320)	-	(513 930)	356 099
-Agencements et aménagements des constructions	3 069 451	5 415	-	-	3 074 866	(2 109 575)	(226 631)	-	(2 336 206)	738 659
-Matériel & outillages industriels	98 998 979	66 195	-	(281 576)	98 783 598	(53 194 348)	(8 868 010)	281 576	(61 780 781)	37 002 816
-Matériel & outill. industriels réévalués	37 625 194	-	-	-	37 625 194	(37 625 194)	-	-	(37 625 194)	-
-Matériel de transport	1 584 831	69 943	-	(102 984)	1 551 789	(1 539 444)	(23 724)	102 984	(1 460 183)	91 606
-Matériel informatique	995 758	16 488	-	-	1 012 246	(880 418)	(48 693)	-	(929 111)	83 135
-Agencement, Aménagements & Installations	1 068 543	18 913	-	(275)	1 087 180	(842 812)	(63 542)	225	(906 129)	181 051
-Equipement de bureau	437 876	399	-	(2 383)	435 893	(361 225)	(19 692)	2 383	(378 535)	57 358
-En cours	-	114 602	-	-	114 602	-	-	-	-	114 602
-Avance sur commandes (all-steel)	23 536	-	(23 536)	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	170 934 665	291 955	(23 536)	(387 219)	170 815 866	(108 382 889)	(10 112 225)	387 168	(118 107 946)	52 707 921
Total (I+II)	179 273 682	296 494	(23 536)	(387 219)	179 159 421	(113 443 414)	(10 658 338)	387 168	(123 714 584)	55 444 837

III.2.Les immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes des provisions totalisent au 31/12/2008 un montant net de 4 849 529 DT contre un montant net de 4 825 081 DT au 31/12/2007. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Titres de participation SOMACOP	5 596 860	5 596 860	-
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355	-
Cautionnements	341 174	316 726	24 449
Total valeur brute	10 446 389	10 421 941	24 449
- Provision pour dépréciation	(5 596 860)	(5 596 860)	-
Total valeur nette	4 849 529	4 825 081	24 449

La provision pour dépréciation des immobilisations financières est relative aux titres SOMACOP.

III.3.Les stocks

Les stocks affichent au 31/12/2008 un montant brut de 33 743 971 DT contre un montant brut de 23 326 351 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 981 617 DT au 31/12/2008 contre 926 839 DT au 31/12/2007 soit un montant net des stocks au 31/12/2008 de 32 762 354 DT contre 22 399 512 DT au 31/12/2007. Les stocks se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Matières premières	10 627 290	7 926 654	2 700 635
Total valeur nette des matières premières	10 627 290	7 926 654	2 700 635
Stock de produits finis	13 319 609	5 906 153	7 413 456
- Provision pour dépréciation	(181 617)	(126 839)	(54 778)
Total valeur nette des produits finis	13 137 992	5 779 314	7 358 678
Stock d'en-cours de productions de biens	2 442 759	2 650 140	(207 381)
Total valeur nette des en-cours	2 442 759	2 650 140	(207 381)
Stock de pièces de rechange et autres approv.	7 354 313	6 843 403	510 910
- Provision pour dépréciation	(800 000)	(800 000)	-
Total valeur nette des pièces de rechange	6 554 313	6 043 403	510 910
Total valeur nette	32 762 354	22 399 512	10 362 842

III.4.Les clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés affichent une valeur brute au 31/12/2008 de 27 806 659 DT contre 34 323 273 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des créances clients s'élève au 31/12/2008 à 15 725 260 DT contre 14 734 898 DT au 31/12/2007.

La valeur nette des clients et comptes rattachés s'élève ainsi à 12 081 399 DT au 31/12/2008 contre 19 588 375 DT au 31/12/2007.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Clients locaux	1 186 673	1 395 035	(208 362)

Clients locaux, effets à recevoir	323 558	261 890	61 668
Clients étrangers	10 659 999	17 240 011	(6 580 012)
Clients douteux	15 636 429	15 426 337	210 092
Total valeur brute	27 806 659	34 323 273	(6 516 614)
- Provision pour dépréciation	(15 725 260)	(14 734 898)	(990 362)
Total valeur nette	12 081 399	19 588 375	(7 506 976)

III.5. Les autres actifs courants

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31/12/2008 à 6 669 975 DT contre 7 703 618 DT au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Fournisseurs débiteurs	700 652	1 075 601	(374 949)
Personnel	349 521	127 250	222 271
Etat, impôts/sociétés à reporter	3 666 258	2 804 247	862 011
Etat TVA à reporter	292 458	1 352 979	(1 060 521)
Etat TVA récupérable	-	922 202	(922 202)
Etat TFP à reporter	259 675	305 996	(46 321)
Ristourne TFP	130 902	-	130 902
Etat, avance en douanes	199 243	210 711	(11 468)
Etat Rappel d'Impôts	545 414	545 414	-
Sociétés de groupe	947 059	975 765	(28 706)
Charges constatées d'avances	237 893	240 360	(2 467)
Autres actifs courants	3 121	-	3 121
Total valeur brute	7 332 195	8 560 525	(1 228 330)
- Provision pour dépréciation	(662 220)	(856 907)	194 687
Total valeur nette	6 669 975	7 703 618	(1 033 643)

III.6. Les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2008 à 7 184 499 DT contre 13 427 286 DT au 31/12/2007. Elles se détaillent ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Banques	1 603 674	7 289 777	(5 686 103)
Caisses	17 880	9 051	8 829
Chèques à L'Encaissement	2 824 603	3 168 877	(344 274)
Effets à L'Encaissement	3 676	123 367	(119 691)
Effets à L'Escompte	817 919	439 375	378 543
Régies d'avance & accreditifs	1 916 748	2 513 469	(596 721)
Total valeur brute	7 184 499	13 543 917	(6 359 417)
- Provision pour dépréciation	-	(116 631)	116 631
Total valeur nette	7 184 499	13 427 286	(6 242 786)

III.7. Les capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de (66 094 186) DT au 31/12/2008 à (47 624 438) DT au 31/12/2007.

Cette variation est détaillée au niveau du tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2007	42 078 240	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	(45 937 785)	(38 205 935)	(17 961 493)	(47 624 438)
<i>Affectation de résultat de l'exercice 2007 suivant la décision de l'AGO du 30/06/2008</i>							(7 246 707)	(10 714 786)	17 961 493	-
<i>Réduction du capital suivant décision de l'AGE du 30/06/2008 (*)</i>	(29 454 768)						29 454 768			-
<i>Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice</i>						125 033 (23 396)				125 033 (23 396)
Résultat net de l'exercice 2007									(18 571 385)	(18 571 384)
Solde au 31/12/2008	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 806 983	(23 729 724)	(48 920 721)	(18 571 385)	(66 094 186)

(*) L'AGE du 30/06/2008 a de même préconisé d'augmenter le capital social de la STIP de 42 078 240 DT pour le porter de 12 623 472 DT à 54 701 712 DT par émission de 14 026 080 nouvelles actions de 3 DT chacune (en numéraire) à libérer intégralement à la souscription ; la réalisation de cette augmentation est en cours.

III.8. Les emprunts

Les emprunts à plus d'un an affichent au 31/12/2008 un solde de 57 767 791 DT contre un solde de 27 282 322 DT au 31/12/2007 et sont détaillés ainsi :

BAILLEURS DE FONDS	Durée	franch	taux	Crédit initial	Solde au 31/12/2007				2 008		Solde au 31/12/2008			
					à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total	Rembts	Reclasts	à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total
UBCI crédit 1269.888.000	7 ans	2 ans	4,00000%	4 000 000	453 531	181 413	0	634 944	181 413	181 413	272 119	181 413	0	453 531
UBCI crédit 672.555.288	7 ans	2 ans	4,00000%	"	240 198	96 079	0	336 278	48 040	96 079	144 119	96 079	48 040	288 238
UBCI Crédit 1 474 524.000	7 ans	2 ans	4,00000%	"	526 616	210 646	-	737 262	105 323	210 646	315 969	210 646	105 323	631 939
UBCI Crédit 793 688,913	7 ans		4,00000%	"	283 460	113 384	-	396 844	113 384	113 384	170 076	113 384	-	283 460
STB Crédit : 2.063.027,120	15 ans	3 ans	9,22000%	14 000 000	1 461 311	171 919	429 797	2 063 027	-	171 919	1 289 392	171 919	601 716	2 063 027
STB Crédit : 2.372 171.477	15 ans	3 ans	9,22000%	"	1 729 708	197 681	444 782	2 372 171	-	197 681	1 532 027	197 681	642 463	2 372 171
STB Crédit : 3.358.906,778	15 ans	3 ans	9,22000%	"	2 379 226	279 909	699 772	3 358 907	-	279 909	2 099 317	279 909	979 681	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	9,22000%	"	904 421	100 491	200 982	1 205 895	-	100 491	803 930	100 491	301 474	1 205 895
STB Crédit : 2.372 546.236	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 642 532	182 504	501 885	2 326 920	-	182 504	1 460 028	182 504	684 388	2 326 920
STB Crédit : 2.627 453.764	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 819 006	202 112	555 808	2 576 926	-	202 112	1 616 895	202 112	757 919	2 576 926
STB Crédit : 5.000 000.000	7 ans		7,31250%	5 000 000	1 071 429	714 286	2 142 857	3 928 571	-	714 286	357 143	714 286	2 857 143	3 928 571
Attijari Bank Crédit 2 000.000.000	7 ans	2 ans	6,93750%	2 000 000	239 209	440 393	410 861	1 090 462	-	239 209	-	239 209	851 254	1 090 462
Attijari Bank Crédit : 1000 000 D	20 mois		6,75000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit 2 200 000,000	12 ans	2 ans	6,90625%	7 000 000	1 528 000	189 000	335 000	2 052 000	-	205 500	1 322 500	205 500	524 000	2 052 000
Amen Bank Crédit 800 000 D	12 ans	2 ans	6,90625%	"	555 500	68 750	121 750	746 000	-	74 750	480 750	74 750	190 500	746 000
Amen Bank crédit 4000.000	10 ans	2 ans	7,00000%	"	2 952 500	329 750	584 500	3 866 750	-	358 250	2 594 250	358 250	914 250	3 866 750
AMEN BANK : 1 200 000D	3 ans		7,00000%	"	-	428 486	771 514	1 200 000	-	-	-	-	1 200 000	1 200 000

ATB Crédit : 1 000 000,000	5 ans	1 an	6,90625%	4 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB Crédit : 1 500 000,000	5 ans		6,90625%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB : Crédit 900 000,000	5 ans				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB Crédit : 600 000,000D	5 ans				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BFT Crédit : 3 000 000,000	7 ans	2 ans	6,90625%	3 000 000	545 466	545 452	1 909 082	3 000 000	-	545 466	-	545 466	2 454 534	3 000 000
UIB Crédit 929.412,335	7 ans	2 ans	6,90625%	4 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit 370.603,060	7 ans				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 81 164.678D	7 ans				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 373 422,060D	7 ans				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :583.853,704 D	7 ans				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :89.979,708 D	7 ans		6,87500%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :514.188,696 D	7 ans		6,50000%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :556.696,228 D	7 ans		6,31250%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit 162.787,785D	7 ans		6,00000%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 97859,571	7 ans		6,00000%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 240 000,000	7 ans		6,00000%	240 000	-	-	-	-	-	969 480	646 320	1 939 200	3 555 000	
UIB Crédit réaménagé : 3 555 000 D	6 ans		6,00000%		1 615 800	646 320	1 292 880	3 555 000	-	646 320	-	445 000	445 000	
BTK Crédit 6 000 000,000	12 ans	2 ans	7,93750%	6 000 000	3 150 000	600 000	1 200 000	4 950 000	-	600 000	2 550 000	600 000	1 800 000	4 950 000
BTK Crédit réaménagé 1 050 000D			7,00000%		762 000	144 000	144 000	1 050 000	-	144 000	618 000	144 000	288 000	1 050 000
BNA Crédit 8 424 000,000	7 ans	2 ans	6,90625%	10 000 000	1 684 800	1 684 800	5 054 400	8 424 000	-	1 684 800	-	1 684 800	6 739 200	8 424 000
BNA Crédit 1576.000,000D	7 ans		6,00000%		551 600	315 200	709 200	1 576 000	-	315 200	236 400	315 200	1 024 400	1 576 000
BNA Crédit 4410000D	18M		8,00000%	4 410 000	-	-	3 589 365	3 589 365	-	-	-	-	3 589 365	3 589 365
BIAT 2 500 000 D	7 ans	2 ans	7,00000%	2 500 000	952 381	476 190	1 071 429	2 500 000	-	476 190	476 190	476 190	1 547 619	2 500 000
BH Crédit 247 000 D	10 ans		8,20000%	247 000	233 628	13 372	-	247 000	13 372	28 429	205 199	28 429	-	233 628
Total				66 397 000	27 282 322	8 332 137	22 614 863	58 229 323	461 532	7 768 538	19 513 785	7 768 538	30 485 469	57 767 791

III.9.Les autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élevant au 31/12/2008 à 846 982 DT contre 844 649 DT au 31/12/2007. Il s'agit à hauteur de 844 649 DT d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la " STIP ", et qui provient d'un don Italien.

III.10.Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2008 et au 31/12/2007 à 230 016 DT.

III.11.Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes s'élèvent au 31/12/2008 à 2 165 485 DT contre 3 645 656 DT au 31/12/2007.

Elles se détaillent ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde 31/12/2007	au	Variation
Dettes CNSS à plus d'un an	1 497 540	2 443 355		(945 815)
Dettes fiscales à plus d'un an	667 945	1 202 301		(534 356)
Total	2 165 485	3 645 656		(1 480 171)

La STIP a bénéficié d'un échéancier s'étalant sur cinq ans pour le remboursement de sa dette vis à vis de la CNSS d'un montant de 4 498 530 DT; ainsi que d'un échéancier de même durée vis à vis du trésor en application de la loi n° 25/2006 du 15/06/2006 relative à l'amnistie fiscale pour 2 671 780 DT.

La partie à échoir dans un délai supérieur à une année est classée parmi les passifs non courants. Celle à moins d'une année est classée parmi les autres passifs courants.

III.12.Les fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés est de 11 895 004 DT au 31/12/2008 contre 11 236 821 DT au 31/12/2007. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde 31/12/2007	au	Variation
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>				
Fournisseurs locaux	3 014 783	2 942 692		72 091
Fournisseurs étrangers	6 733 117	5 884 796		848 321
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	1 541	1 541		-
Fournisseurs, factures non parvenues	1 157 474	1 634 983		(477 510)
Fournisseurs locaux, effets à payer	616 564	371 739		244 824
Total des fournisseurs d'exploitation	11 523 479	10 835 752		687 727
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>				
Fournisseurs locaux	116 472	116 472		-
Fournisseurs étrangers	2 264	25 555		(23 291)
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	252 790	259 042		(6 252)
Total des fournisseurs d'immobilisations	371 526	401 069		(29 543)
Total	11 895 004	11 236 821		658 184

III.13.Les autres passifs courants

Le total des autres passifs courants s'élève au 31/12/2008 à 21 208 892 DT contre 16 869 743 DT au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde 31/12/2007	au Variation
Clients R.R.R. à accorder	7 189 182	7 875 485	(686 303)
Ristournes à rembourser à MAAP	902 177	902 177	-
Fonds social	1 711 022	1 507 137	203 885
Personnel	1 963 973	1 900 444	63 529
Etat, impôts et taxes	4 924 621	877 732	4 046 889
Associés, dividendes à payer	1 067 622	1 067 622	-
Caisse Nationale de sécurité sociale	2 606 023	2 186 904	419 119
Tantièmes	94 462	94 462	-
Jetons de présence	188 015	184 015	4 000
Produits constatés d'avance	419 447	171 012	248 436
Sous total 1	21 066 544	16 766 989	4 299 555
Provision courante pour risques & charges	142 348	102 754	39 594
Total	21 208 892	16 869 743	4 339 149
<u>III.14.Les concours bancaires et autres passifs financiers</u>			
Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2008 à 129 226 617 DT contre 121 289 371 DT au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :			
Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde 31/12/2007	au Variation
Échéances à moins d'un an sur emprunts	7 768 538	8 332 138	(563 600)
Échéances impayées	30 485 469	22 614 863	7 870 606
Emprunts courants	32 347 680	38 801 145	(6 453 465)
Intérêts courus	14 833 885	11 468 011	3 365 874
Banques	43 791 046	40 073 214	3 717 832
Total	129 226 617	121 289 371	7 937 246
<u>III.15.Les revenus</u>			
Les revenus réalisés au cours de 2008 s'élèvent à 77 928 470 DT contre 87 265 056 DT réalisés au cours de 2007. Les revenus se détaillent comme suit :			
Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
<i>Ventes locales</i>			
Ventes locales de produits finis Msaken	21 558 538	24 270 745	(2 712 207)
Ventes locales de produits finis "All-steell"	19 596 837	22 925 396	(3 328 560)
Ventes locales de produits finis MI Bourguiba	7 887 738	7 701 821	185 917
Ventes de produits intermédiaires	507 035	504 068	2 967
Ristournes sur ventes	(3 246 105)	(4 552 363)	1 306 258
Total des ventes locales	46 304 044	50 849 668	(4 545 624)
<i>Ventes à l'export</i>			
Exportation de produits finis Msaken	18 427 685	19 484 668	(1 056 983)
Exportation de produits finis "All-steell"	11 253 039	13 567 162	(2 314 123)

Exportation de produits finis MI Bourguiba	982 805	2 211 501	(1 228 697)
Exportation de produits finis Pirelli U2	1 765 948	2 066 980	(301 032)
Ristournes sur ventes accordées	(805 051)	(914 923)	109 872

Total des ventes à l'export	31 624 426	36 415 388	(4 790 962)
------------------------------------	-------------------	-------------------	--------------------

Total	77 928 470	87 265 056	(9 336 586)
--------------	-------------------	-------------------	--------------------

III.16. Les autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation réalisés au cours de 2008 s'élèvent à 150 831 DT contre 389 267 DT réalisés au cours de 2007. Ils se détaillent ainsi :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Revenus des immeubles	20 524	28 229	(7 705)
Ventes des déchets	96 541	123 294	(26 754)
Autres produits	10 370	230 744	(220 373)
Quote part Subvention d'investissement	23 396	-	23 396
Subvention d'exploitation	-	7 000	(7 000)
Total	150 831	389 267	(238 436)

III.17. Les achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés encourus en 2008 s'élèvent à 58 607 293 DT contre 55 959 086 DT encourus en 2007. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Achats d'approvisionnements	45 923 632	42 385 175	3 538 457
Variation de stocks des autres approvisionnements	2 979 395	4 488 851	(1 509 456)
Total 1	48 903 027	46 874 026	2 029 001
Achats de fournitures et matières consommables	5 623 192	6 307 358	(684 166)
Variation de stocks matières premières et fournitures	(210 512)	(995 461)	784 948
Total 2	5 412 680	5 311 898	100 782
Achats non stockés	4 291 586	3 773 163	518 423
Total	58 607 293	55 959 086	2 648 206

III.18. Les charges de personnel

Les charges de personnel encourues en 2008 s'élèvent à 16 450 649 DT contre 23 826 414 DT encourues en 2007. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Salaires	12 950 335	19 500 383	(6 550 047)
Charges sociales	3 147 971	3 940 186	(792 215)
Autres charges sociales	309 915	337 546	(27 630)
Fonds social	42 427	48 300	(5 872)
Total	16 450 649	23 826 414	(7 375 765)

III.19.Les dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de 2008 s'élèvent à 11 431 754 DT contre 8 097 600 DT encourues en 2007.
Elles se détaillent comme suit :

Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	10 658 338	10 752 921	(94 583)
Provisions pour dépréciation des stocks	54 778	32 772	22 006
Provisions pour dépréciation des clients	1 028 695	1 195 894	(167 199)
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	692 656	(692 656)
Dotations aux provisions pour risques et charges	57 341	307 369	(250 028)
- Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-	(151 212)	151 212
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances	(349 651)	(32 800)	(316 851)
- Reprise sur provision pour risques et charges	(17 747)	(4 700 000)	4 682 253
Total	11 431 754	8 097 600	3 334 154

III.20.Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues en 2008 s'élèvent à 4 308 818 DT contre 5 010 532 DT encourues en 2007.
Elles se détaillent comme suit :

Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Location et charges locatives	457 080	592 662	(135 582)
Entretien et réparation	466 364	440 771	25 593
Primes d'assurances	765 920	798 800	(32 880)
Gardiennage	148 086	137 096	10 990
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	313 301	198 406	114 895
Relations publiques	167 784	206 347	(38 563)
Frais de transport sur ventes	320 454	521 396	(200 943)
Missions et réceptions	79 823	91 651	(11 827)
Frais postaux et de télécommunication	65 455	77 066	(11 611)
Frais et commissions bancaires	935 015	857 003	78 012
Charges diverses ordinaires*	440 377	680 149	(239 771)
Impôt et taxes	149 158	409 185	(260 026)
Total	4 308 818	5 010 532	(701 714)

* Les charges diverses ordinaires se détaillent comme suit :

Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Redevances techniques	328 098	636 541	(308 442)
Jetons de présence	31 000	26 000	5 000
Autres charges diverses ordinaires	81 279	17 608	63 671
Total	440 377	680 149	(239 771)

III.21.Les charges financières nettes

Les charges financières nettes encourues en 2008 s'élèvent à 13 031 370 DT contre 11 156 895 DT encourues en 2007.

Elles se détaillent comme suit :

Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Intérêts sur crédits d'exploitation	630 532	1 193 167	(562 635)
Intérêts de retard de paiement	2 721 440	3 351 774	(630 335)
Intérêts sur emprunts	2 581 108	3 033 972	(452 864)
Intérêts des comptes courants	4 232 075	2 892 001	1 340 074
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	659 072	740 177	(81 105)
Intérêts sur crédits financement des stocks	64 595	55 657	8 938
Intérêts sur financement des exportations	1 067 938	1 151 353	(83 415)
Autres Intérêts Bancaire	-	19 447	(19 447)
Intérêts des autres dettes	-	(26 890)	26 890
Autres intérêts et pénalités	218 574	92 858	125 715
Intérêts créditeurs des comptes courants bancaires	(55 520)	(109 357)	53 837
Pertes et gains de Change réalisés	(354 243)	(873 891)	519 647
Pertes et gains de Change non réalisés	1 265 800	(363 372)	1 629 173
Total	13 031 370	11 156 895	1 874 476

III.22.Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires réalisés au cours de 2008 s'élèvent à 41 583 DT contre 727 902 DT en 2007.

Ils se détaillent comme suit :

Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Produits nets sur cessions d'immobilisations	34 210	409 726	(375 516)
Gain sur écart report IS	-	70 987	(70 987)
Apurement anciennes dettes	-	236 570	(236 570)
Autres gains ordinaires	7 373	10 619	(3 246)
Total	41 583	727 902	(686 319)

III.23.Trésorerie de début et de fin de période

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2008 s'élève à (36 606 546) DT contre (26 529 297) DT en 2007 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Banques	1 603 674	7 289 777	(5 686 103)
Caisses	17 880	9 051	8 829
Chèques à L'Encaissement	2 824 603	3 168 877	(344 274)
Effets à L'Encaissement	3 676	123 367	(119 691)

Effets à L'Escompte	817 919	439 375	378 544
Régies d'avance & accreditifs	1 916 748	2 513 469	(596 721)
Banques débitrices	(43 791 046)	(40 073 214)	(3 717 832)

Total	(36 606 546)	(26 529 297)	(10 077 248)
--------------	---------------------	---------------------	---------------------

IV. Engagements hors bilan

1. Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garantie réelle					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)		Attijari B, ATB, UBCI	Attijari B	Attijari B	0
• Nantissement					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les Matériels et outillages)		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
b) Effets escomptés et non échus	9 187 203				
Total	9 187 203				

2 - Engagements reçus					
a) Garanties personnelles					
• Caution personnelle	4 400 000				
Caution accordée par un client	1 000 000	SPG	NON	NON	0
Caution accordée par un client	2 000 000	STPCI	NON	NON	0
Caution accordée par un client	1 000 000	SNP	NON	NON	0
Caution accordée par un client	400 000	Gros Pneus	NON	NON	0

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
b) Garantie réelles					
• Hypothèques	3 514 311				
Hypoyhèque sur titre foncier n° 39984	200 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypoyhèque sur titre foncier n° 48957	50 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypoyhèque sur titre foncier n° 26733		JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypoyhèque sur titre foncier n° 17664	414 311	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypoyhèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP	NON	NON	0
Hypoyhèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE	NON	NON	0
Hypoyhèque sur titre foncier n° 90912	300 000	SOCOP	NON	NON	0
Hypoyhèque 1er rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM	OUI	NON	0

• Nantissement	2 868 811				
Contrat de nantissement sur 4 fonds de commerce	1 246 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	922 811	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM	OUI	NON	0
Total	10 783 122				
3 - Engagements réciproques					
• Contrats de leasing	14 256				
Contrat n° 41968	14 256	Tunisie Leasing	NON	NON	0

2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunt d'investissement	57 767 791
AMEN BANK	7 864 750
ATB	0
BFT	3 000 000
BH	233 628
BIAT	2 500 000
BNA	13 589 365
Attijari BANK	1 090 462
BTK	6 000 000
STB	17 832 418
UBCI	1 657 168
UIB	4 000 000

V. Eventualités

a. En application des dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, la STIP a bénéficié, au cours de l'exercice 2006, de l'abandon des pénalités de contrôle et de retard se rapportant à la dette fiscale constatée en vertu de la reconnaissance de dette du 23/4/2005 relative aux impôts et taxes dus au titre de la mise en place de la technologie Pirelli.

Cet abandon a permis à la société d'une part, d'annuler la quote-part de la dette fiscale initialement comptabilisée au titre des pénalités de contrôle pour 525 907 DT en constatant un produit d'égale montant, et d'autre part, de ne pas prendre en charge les pénalités de retard arrêtées à la date de l'abandon à 320 613 DT.

Seulement, l'abandon des pénalités prévu par la loi d'amnistie de 2006 demeure subordonné au respect du calendrier de paiement du principal de la dette s'élevant à 2 671 780 DT qui prévoit 20 échéances trimestrielles s'étendant initialement jusqu'au 31/3/2011 d'une valeur de 133 589 DT chacune dont 10 ont été déjà payées à la date de clôture de l'exercice 2008. Par ailleurs, le paiement tardif d'une échéance générera une amende de retard de 1% par mois du montant de l'échéance.

Cette situation pourrait ainsi avoir pour conséquence, en cas de non paiement d'une échéance, la déchéance de l'avantage et l'acquittement, conformément aux dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, des pénalités abandonnées majorées des amendes de retard.

En raison des difficultés de trésorerie que connaît la société, l'incidence finale de cette situation ne peut revêtir, qu'un caractère incertain justifiant, conformément à la norme comptable tunisienne NCT 14, de mentionner le passif éventuel qui en découle et qui est estimé au 31 décembre 2008 à la somme de 846.520 DT correspondant au risque en pénalités contrôle et de retard se rapportant à la déchéance de l'avantages fiscal de l'abandon.

b. La relation entre la STIP et ses salariés est régie par la convention interne d'établissement de la STIP. L'article 57 de cette convention prévoit ce que tout agent partant à la retraite bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite.

Ainsi, en vertu de cet article, la société est redevable à son personnel partant d'indemnités de départ à la retraite et par conséquent, elle encourt à ce sujet un passif éventuel.

Toutefois, ce passif n'a pas pu être mesuré de façon fiable puisque son estimation est tributaire de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, en conséquence, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture

VI. Opérations avec les parties liées

Au 31/12/2008, les opérations avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

- Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2008 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 2 581 108 DT et 2 721 440 DT ;
- Des ventes réalisées au cours de l'exercice 2008 avec la SMTP Amine pour un montant de 11 673 476 DT ; la créance client envers la SMTP s'élève à la date du 31/12/2008 à 62 990 272 MAD, soit 10 383 316 DT (converti au cours de clôture) ;
- La convention conclue avec la société Pneumatici Pirelli, administrateur, relative à l'acquisition de la technologie de production « All steel » qui a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 26 janvier 2001. Cette convention prévoit que la société Pneumatici Pirelli perçoit une redevance technique de 2,5% du chiffre d'affaires pour les pneus « All Steel » durant les 3 premières années et de 2% pour les 2 années suivantes. La redevance ainsi supportée par la STIP au titre de l'exercice 2008 s'est élevée à 328 098 DT ;
- Le montant des ristournes à accorder à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2008 à 30 352 159 MAD, soit 5 003 250 DT (converti au cours de clôture) ;
- Des ventes (HT) réalisées au cours de l'exercice 2008 avec la société SOMACOP pour un montant de 6 165 204 DT ;
- La créance client envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2008 à 1 800 772 DT, provisionnée à hauteur de 1 759 463 DT.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2008 à ce titre s'est élevé à 20 524 DT hors TVA ;
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP et chez la société SMTP Amine, filiale installée au Maroc et dont un membre du directoire est directeur à la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2008 à ces deux filiales se sont élevées respectivement à 46 289 DT et 29 430 DT ;
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2008 a porté sur 47 376 DT ;
- La créance envers la société SOMACOP en raison des refacturations des salaires des détachés et des frais de location s'élève au 31/12/2008 à 299 936 DT ;
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des salaires des expatriés et des frais de mission et de déplacement au Maroc s'élève à au 31/12/2008 à 3 817 028 MAD soit 629 199 DT (converti au cours de clôture) ;
- Le montant de la créance envers la société SOMACOP Plus en raison des refacturations des salaires des détachés s'élève à la date du 31/12/2008 à 17 925 DT.

VII. Note sur les événements postérieurs

Ces états financiers ont été arrêtés et autorisés pour la publication en date du 17/06/2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES**

PNEUMATIQUES arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés aux pages 10 à 38 du présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Opinion sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de la Société Tunisienne des Industries Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2008 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

2- La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

7- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes données dans les notes aux états financiers :

7.1. La note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 18.571.385 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2008, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 66.094.186 DT, soit 72.405.922 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une assemblée générale extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2008, supérieur de 103.632.286 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 66.094.186 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. Elle est actuellement en négociation avec ces mêmes banques pour reconsidérer certaines de leurs positions et pour s'orienter vers un abandon progressif de leurs créances au prorata des capitaux privés qui seraient éventuellement apportés.

Par ailleurs, un conseil interministériel tenu le 3 novembre 2008 a agréé le scénario consistant à privatiser l'unité de Menzel Bourguiba séparément. Lors de sa réunion en date du 22 avril 2009, le conseil d'administration de la STIP a donné son accord pour mener étude de faisabilité de la cession de l'usine de Menzel Bourguiba et dégager l'influence d'une telle cession sur l'optimisation de la restructuration de la société.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

7.2. La note V.2 aux états financiers dont le contenu indique que la société encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP. Ce passif, n'a pas pu être, toutefois, fiablement mesuré puisque tributaire de l'estimation de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

II- Autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- La société a accusé au 31 décembre 2007 une perte nette de 17.961.493 DT et, à cette date, les fonds propres de la société sont en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes. En concrétisation du plan de restructuration financière envisagé, une assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 30 juin 2008 et a décidé la continuité des activités de la société en prévoyant une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune. Toutefois, cette décision n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre établissement au titre de l'exercice 2008. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport remis à la direction générale de la société.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires pour nous assurer de la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Nous avons constaté, à ce titre, qu'un intermédiaire agréé, procède actuellement à la tenue et à l'actualisation du registre des actionnaires de la valeur « STIP » sans, toutefois, respecter toutes les dispositions prévues par le règlement du CMF relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 et du cahier des charges qui lui est annexé.

Fait à Tunis, le 25 juin 2009

Les commissaires aux comptes**AMC Ernst & Young****Mohamed Zinelabidine CHERIF****Financial Auditing & Consulting****Mohamed Neji HERGLI****Rapport Spécial des commissaires aux comptes****Exercice clos le 31 décembre 2008****Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de 2008 et visée par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Par ailleurs, des conventions conclues au cours d'exercices antérieurs ont continué à produire leurs effets en 2008. Il s'agit des conventions suivantes :

- Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2008 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 2.581.108 DT et 2.721.440 DT.
- La convention conclue avec la société Pneumatici Pirelli, administrateur, relative à l'acquisition de la technologie de production « All steel » qui a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 26 janvier 2001. Cette convention prévoit que la société Pneumatici Pirelli perçoit une redevance technique de 2,5% du chiffre d'affaires pour les pneus « All Steel »

durant les 3 premières années et de 2% pour les 2 années suivantes. La redevance ainsi supportée par la STIP au titre de l'exercice 2008 s'est élevée à 328.098 DT.

- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP et chez la société SMTP Amine, filiale installée au Maroc et dont un membre du directoire est directeur à la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2008 à ces deux filiales se sont élevées respectivement à 46.289 DT et 29.430 DT.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2008 à ce titre s'est élevé à 20.524 DT hors TVA.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2008 a porté sur 47.376 DT.

Fait à Tunis, le 25 juin 2009

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI